

# **COMPAGNIE LEBON**

## **DROITS DE VOTE – EXERCICE 2010**

### **Actions et droits de vote – 12/2010**

Au 31 décembre 2010, le nombre de droits de vote théoriques est de 2 172 735 et le nombre de droits de vote exerçables est de 2 105 980.

Le nombre d'actions reste fixé à 1 214 500.

### **Actions et droits de vote – 11/2010**

Au 30 novembre 2010, le nombre de droits de vote théoriques est de 2 176 417 et le nombre de droits de vote exerçables est de 2 110 119.

Le nombre d'actions reste fixé à 1 214 500.

### **Actions et droits de vote – 10/2010**

Au 31 octobre 2010, le nombre de droits de vote théoriques est de 2 179 678 et le nombre de droits de vote exerçables est de 2 114 213.

Le nombre d'actions reste fixé à 1 214 500.

### **Actions et droits de vote – 09/2010**

Au 30 septembre 2010, le nombre de droits de vote théoriques est de 2 194 219 et le nombre de droits de vote exerçables est de 2 128 675.

Le nombre d'actions reste fixé à 1 214 500.

### **Actions et droits de vote – 08/2010**

Au 31 août 2010, le nombre de droits de vote théoriques est de 2 194 656 et le nombre de droits de vote exerçables est de 2 130 619.

Le nombre d'actions reste fixé à 1 214 500.

### **Actions et droits de vote – 07/2010**

Au 31 juillet 2010, le nombre de droits de vote théoriques est de 2 195 579 et le nombre de droits de vote exerçables est de 2 133 828.

Le nombre d'actions reste fixé à 1 214 500.

### **Actions et droits de vote – 06/2010**

Au 30 juin 2010, le nombre de droits de vote théoriques est de 2 194 968 et le nombre de droits de vote exerçables est de 2 132 766.

Le nombre d'actions reste fixé à 1 214 500.

### **Actions et droits de vote – 05/2010**

Au 31 mai 2010, le nombre de droits de vote théoriques est de 2 193 330 et le nombre de droits de vote exerçables est de 2 130 783.

Le nombre d'actions reste fixé à 1 214 500.

**Actions et droits de vote 04/2010**

Au 30 avril 2010, le nombre de droits de vote théoriques est de 2 161 563 et le nombre de droits de vote exerçables est de 2 104 622.

Le nombre d'actions reste fixé à 1 214 500.

**Actions et droits de vote – 03/2010**

Au 31 mars 2010, le nombre de droits de vote théoriques est de 2 159 106 et le nombre de droits de vote exerçables est de 2 103 523. Le nombre d'actions reste fixé à 1 214 500.

**Actions et droits de vote – 02/2010**

Au 28 février 2010, le nombre de droits de vote théoriques est de 2 150 677 et le nombre de droits de vote exerçables est de 2 095 147.

Le nombre d'actions reste fixé à 1 214 500.

**Actions et droits de vote – 01/2010**

Au 31 janvier 2010, le nombre de droits de vote théoriques est de 2 142 783 et le nombre de droits de vote exerçables est de 2 089 230.

Le nombre d'actions reste fixé à 1 214 500.